

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2259

Renouvellement de la convention cadre et du contrat de sous mise à disposition à titre gratuit des locaux au profit de l'Association Les P'tits Malins, gestionnaire d'une crèche sise 25 rue de la Quarantaine à Lyon 5e - EI 05321 – Approbation des conventions

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 4 JUILLET 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 7 JUILLET 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 27 JUIN 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 7 JUILLET 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 13 JUILLET 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme ROUX de BEZIEUX), M. BRAILLARD, Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), M. HAVARD (pouvoir à Mme BERRA), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. ROYER

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2259 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION CADRE ET DU CONTRAT DE SOUS MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DES LOCAUX AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LES P'TITS MALINS, GESTIONNAIRE D'UNE CRECHE SISE 25 RUE DE LA QUARANTAINE A LYON 5E - EI 05321 – APPROBATION DES CONVENTIONS (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association les P'tits Malins gère, depuis 2006, la crèche du même nom, située 25 rue de la Quarantaine à Lyon 5^e. Ces locaux sur trois niveaux représentent une surface de 756 m² et disposent d'espaces extérieurs. Cet équipement de 60 places accueille des enfants de 0 à 6 ans.

Par délibérations n° 2015/825 du 19 janvier 2015 et n° 2015/1470 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 220 000 €, au profit de l'Association Les P'tits malins pour l'année 2015. Une première tranche de subvention de fonctionnement d'un montant de 201 600 € a été votée pour l'année 2016.

Par délibération n° 2014/629 du 24 novembre 2014, vous avez autorisé la conclusion d'une convention cadre, définissant les modalités de partenariat et de financement avec cette association, ainsi que d'un contrat de sous mise à disposition des locaux à titre gratuit.

La Ville de Lyon étant locataire principal des locaux auprès de la SACVL en vertu d'un bail de droit commun arrivé à son terme le 12 mars 2016 et renouvelé pour une durée de 10 ans, le contrat de sous-mise à disposition des locaux à l'Association Les P'tits Malins doit être également renouvelé.

Il vous est donc proposé de renouveler ces conventions au bénéfice de l'Association Les P'tits Malins à compter du 13 mars 2016, pour une durée de 3 ans.

Les conventions jointes au présent rapport précisent les modalités de financement et de mise à disposition de locaux. La redevance de cette sous mise à disposition est de 172 130 € en 2016.

Vu les délibérations n° 2014/629 du 24 novembre 2014, n° 2015/825 du 19 janvier 2015 et n° 2015/1470 du 28 septembre 2015 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1 - Les conventions cadre et de sous mise à dispositions gratuite de locaux susvisées, établies entre la Ville de Lyon et l'Association les P'tits Malins, pour les locaux accueillant la crèche « Les P'tits Malins », sis 25 rue de la Quarantaine à Lyon 5^e, sont approuvées.

2 - M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et tous les documents y afférents.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD